



ARC.
INNOVATION
GRAND PARIS

PORTE DE VINCENNES – LOT F
Rue Lecache – PARIS 12^e

APPEL A PROJET UTILISATEUR



Contact : ddgie@rivp.fr

Le présent appel à utilisateurs porte sur des locaux situés sur le territoire de l'Arc de l'Innovation, laboratoire urbain et social de l'innovation.

Situé dans un grand arc au Nord, Est et Sud de Paris, de la Porte Pouchet à la Porte de Vanves, de Saint-Ouen à Malakoff, l'Arc de l'Innovation répond à un triple défi : le développement économique, la transformation urbaine et la création d'emploi dans les quartiers populaires situés de part et d'autre du boulevard périphérique, au bénéfice de leurs habitants.

L'Arc de l'Innovation est né d'une volonté des collectivités partenaires de renforcer les coopérations intercommunales et de contribuer à construire la Métropole du Grand Paris. Il entend changer le regard et les représentations sur ces quartiers pour les mettre en valeur afin qu'ils deviennent des centralités du Grand Paris.

Pour cet appel à utilisateurs, les territoires de l'Arc souhaitent proposer des locaux attractifs à des acteurs économiques prêts à se mobiliser dans une communauté et à participer à une dynamique de développement économique et de création d'emplois, autour de l'innovation économique, mais également urbaine et sociale.

Avertissement : Cet appel à projet cherche un futur mono-utilisateur de ce site qui reste à construire par la RIVP. Le choix du futur utilisateur avant le lancement de la construction du bâtiment permettra la mise au point de la programmation de l'immeuble en lien avec le candidat retenu.

CALENDRIER

Disponibilité : livraison prévue fin 2019

Remise des candidatures : le 15 avril 2017



ARC.
INNOVATION
GRAND PARIS

Surface : environ 2 000 m² SDP

Propriétaire : RIVP suite à la cession de la parcelle par la SEMAPA, aménageur de la ZAC

Loyer annuel : loyer minimum autour de 300euros/m² SU à affiner selon le projet retenu

Charges annuelles estimées : le candidat, en sa qualité de mono-utilisateur, souscrira tous les contrats et abonnements nécessaires liés à l'entretien et à la maintenance. Il supportera également les taxes dues à son activité.

Paiement : par trimestre d'avance

Dépôts de garantie : 3 mois de loyer HT/HC (et caution bancaire le cas échéant)

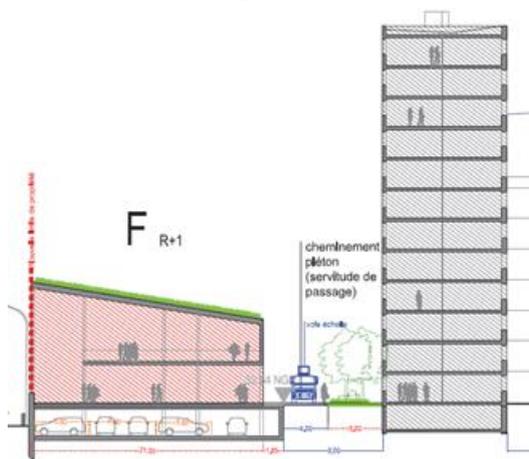
Régime fiscal : soumis à la TVA

Régime juridique : bail commercial ou bail civil

Contexte programmatique : immeuble d'environ 2 000 m² SDP en R+1 construit devant l'immeuble de logements RIVP. Sous-sol pour parking envisagé.

Le candidat devra proposer un détail de programme pour l'utilisation envisagée permettant au maître d'ouvrage de chiffrer le coût de construction. Le nombre de salles, leur qualité, leur niveau d'équipement devront notamment apparaître clairement.

Volumétrie envisagée pour l'ensemble du lot F :



Activités envisagées/souhaitées/critères de sélection:

En lien avec les thématiques développées par l'Arc de l'Innovation ; bâtiment dédié à l'activité économique ou à l'enseignement supérieur ou formation.

Situation et contexte urbain : le lot F sur lequel sera construit le bâtiment fait partie intégrante du projet de ZAC Porte de Vincennes porté par la Ville de Paris en tant que Grand Projet de Renouveau Urbain (GPRU). L'objectif de ce réaménagement est de conforter les atouts de cette porte parisienne, axe historique d'entrée dans Paris. Déjà riche en patrimoine bâti et en espaces verts, la Ville de Paris souhaite à présent dynamiser ce secteur tout en offrant une meilleure liaison entre les communes riveraines.

Desserte en transports : situé à la Porte de Vincennes, dans le 12^e arrondissement, le site est à proximité immédiate du périphérique.

Ⓜ : L1 – Saint Mandé

Ⓣ : T3a et T3b – Porte de Vincennes

Ⓛ : 29, 56, 86, 325, N11 et N33